



AGM Volley-Ball

Fiche d'inscription

Saison 2024/2025

Contact : 03.84.75.35.56

Email : volley@agm-vesoul.com

Site : www.agm-vesoul.com

(A remplir et à remettre au responsable d'équipe)

Licencié (e)

NOM : PRÉNOM :

Date de naissance :

Taille teeshirt : Taille short :

Adresse :

Tél fixe : Mobile :

Email :

Autorisation parentale pour mineur (e)

Je soussigné (e).....

père, mère, tuteur de l'enfant.....

l'autorise à suivre les entrainements, stages, compétitions organisés par le club, le comité départemental, la ligue de Bourgogne Franche Comté et la Fédération Française de Volley-Ball.

J'autorise le club à publier sur le site internet agm-vesoul.com et la page Facebook du club des photos où figure mon enfant.

Je n'autorise pas le club à publier sur le site internet agm-vesoul.com et la page Facebook du club des photos où figure mon enfant.

Signature :

Pièces à joindre avec cette fiche d'inscription

- une photocopie de la carte d'identité (sauf pour les joueurs licenciés la saison précédente)
- la demande de licence FFVolley complétée
- Le règlement par chèque (à l'ordre de AGM Vesoul Volley-Ball), espèces, coupons sports ou virement

Catégories	Tarifs
Moins de 7 ans né(e)s en 2018 et après	85€
Moins de 9 ans né(e)s en 2016 et 2017	95€
Moins de 11 ans né(e)s en 2014 et 2015	95€
Moins de 13 ans né(e)s en 2012 et 2013	95€
Moins de 15 ans né(e)s en 2010 et 2011	95€
Moins de 18 ans né(e)s en 2007, 2008 et 2009	125€
Moins de 21 ans né(e)s en 2004, 2005 et 2006	125€
Séniors nés en 2003 et avant	125€
Loisirs	60€

A lire attentivement

- 1) La cotisation contribue pour une part essentielle mais insuffisante à couvrir les frais de licence, assurance, engagement des équipes en championnat, arbitrages ...
- 2) **Une réduction** est appliquée aux familles ayant plusieurs licenciés à raison de 10€ par cotisation à partir de la seconde
- 3) Il est toujours possible à un membre du club d'amortir sa cotisation e participant aux diverses tâches qui donnent lieu à indemnisation : arbitrage, marque, encadrement des équipes jeunes...
- 4) La participation des parents est nécessaire lors des déplacements des équipes de jeunes (de -11 à -21) tout au long de la saison. Un calendrier sera distribué ultérieurement pour pouvoir anticiper ces déplacements et effectuer un roulement des accompagnateurs.